

dulité humaine, le ministre a essayé de servir deux maîtres, de mener deux choses de front et, bien entendu, il aboutira à l'échec inévitable. Quelqu'un a dit, il y a longtemps, qu'on pouvait tromper certains gens tout le temps, mais qu'on ne pouvait tromper tout le monde indéfiniment; je crois que c'est très vrai en ce moment.

Nous regrettons de voir que le ministre commence à manifester les signes de la fatigue que lui causent ses efforts pour concilier les nombreux éléments contraires de son entourage. Certains veulent un tarif bas; d'autres, un tarif élevé et d'autres encore ne veulent pas de tarif du tout. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous aimons beaucoup le ministre des Finances; nous aimons son caractère sympathique et nous regrettons beaucoup d'apprendre qu'il désire abandonner son portefeuille. J'oserai prédire que si le ministre peut garder son portefeuille encore un ou deux ans, le peuple lui donnera probablement le congé dont il aura besoin.

J'ai donné lecture d'une lettre concernant l'industrie textile de la Nouvelle-Ecosse. Pour moi, les changements du tarif relatifs à cette industrie sont les plus étendus et les plus rigoureux du budget. L'honorable député de Picou (M. Cantley) et beaucoup d'autres de nos collègues ont si bien commenté la manière dont on grignotte et taillade les droits sur l'acier et la houille que, pour le moment, je n'en parlerai pas. Cependant, je rappellerai au premier ministre encore une fois que nous des Provinces Maritimes, nous avons pris sa parole quand il a dit qu'on réglerait ou du moins qu'on aborderait, dès cette session, la question de l'aide recommandée par la commission Duncan. La situation qui se présente à nous, ce soir, est déconcertante. Il y a quelques semaines, le ministre des Postes (l'hon. M. Veniot) a été à Saint-Jean où il a fait, d'après les rapports des journaux, la déclaration suivante:

Le Gouvernement a donné suite à toutes les conclusions du rapport Duncan, sauf deux: le projet de chemin de fer de la Vallée et la prime à l'aciérie de Sydney. Toutefois, ces deux questions sont sérieusement étudiées par le Gouvernement et, dans quelques semaines, on fera part de la décision dont tous les habitants des Provinces maritimes pourront se montrer fiers.

Le ministre de la Défense nationale (l'hon. M. Ralston), adressant la parole, l'an dernier, à Sydney et ailleurs, se vantait que le Gouvernement avait réalisé intégralement les vœux exprimés par la commission Duncan. Les déclarations des deux ministres me rappellent l'habitude qu'on a actuellement dans le nord de notre pays, où pendant une grande partie de l'année, l'on doit faire le transport avec des chiens. On me dit que le proprié-

taire de ces chiens, dans le nord, ont toujours un ou deux chiens libres qu'ils habituent à aboyer en avant de l'équipage pour encourager les chiens attelés qui traînent le fardeau. Les cris des deux ministres dont j'ai parlé avaient sans doute pour objet d'encourager le Gouvernement à tenir les promesses qu'il n'a pas encore remplies, je regrette de le dire.

J'ai été désappointé d'entendre le ministre de la Défense nationale dire, l'autre jour, que le Gouvernement étudierait sérieusement la question de donner à l'industrie de l'acier en Nouvelle-Ecosse l'aide recommandée par la commission Duncan, lorsque les conditions suivantes seraient remplies:

Premièrement, l'union doit exister entre les compagnies de charbonnages et les aciéries;

Secondement, on doit diminuer le montant des capitaux afin que l'industrie puisse réaliser de quoi assurer des dividendes sur un placement raisonnable;

Troisièmement, on devrait simplifier l'organisation qui est trop compliquée. Elle consiste actuellement d'environ quatorze compagnies.

Quatrièmement, la coopération devrait exister entre les autorités municipales et provinciales pour faire réussir cette grande industrie. Les procès terminés et ces conditions remplies il y aura moyen de faire étudier sérieusement les besoins réels et légitimes de l'industrie par le gouvernement fédéral.

C'est là, monsieur l'Orateur la déclaration la plus décourageante que j'aie entendue depuis que je suis à la Chambre, il y a trois sessions. Il y a un an, il y avait divergence d'opinions parmi les députés des Provinces maritimes sur ce que nous devons faire, à cette époque, et d'aucuns, d'entre nous, n'ont pas voulu partager des idées que d'autres chérissaient à ce sujet. Ce soir, après la récente déclaration du ministre de la Défense, je dois dire que la majorité d'entre nous qui avons insisté à ce que l'on donne plus de délai au Gouvernement qui avons offert la paix afin de fournir au Gouvernement une meilleure occasion de traiter la question, avions tort et que ceux qui se sont opposés à ce moyen avaient raison. Permettez-moi d'ajouter que, dans les Provinces maritimes nous admirons tous le ministre de la Défense Nationale comme brillant avocat, comme soldat plein de bravoure, mais, après sa récente déclaration, nous ne saurions l'admirer comme homme d'Etat ou comme habile politique. Je crois que si le ministre de la Défense Nationale et le ministre des Postes avaient déclaré au Gouvernement, au sujet de ces industries fondamentales, qu'ils allaient faire leurs malles et retourner chez eux, nous aurions ce soir à étudier une loi qui accorderait à cette industrie la même chance de prospérer que les autres